



COMMUNE DE  
SAINT-PAUL DE VENCE  
(06570)

ALPES MARITIMES

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER n°3 (Est)

**le samedi 4 février 2017 à 9 h 30 à l'Auditorium**

regroupant :

- le chemin des Espinets, de la Bastide Rouge, de Peyrelong, des Esparlings, des Collines, du Léouvé, des Cayrons
- la route de Cagnes

Présents : M ; le Maire, M. Padellini, M. Cavelli, Mme Bray, M. Rossi, Mme Hartmann  
Une cinquantaine de participants.

M. le maire commence par un tour d'horizon de la vie de la commune.

- le budget : il fait la liste des travaux effectués et à réaliser : notre dotation est toujours en baisse même si c'est moins que l'an passé

- Le PLU a été annulé le 1er décembre. Nous avons espoir de le mettre à nouveau en place dans les 6 mois à venir. En attendant nous sommes régis par le POS. Parallèlement, nous poursuivons sa révision.

- Le prix de l'EAU : l'augmentation considérable de la surtaxe d'assainissement est liée évidemment au financement de la nouvelle station d'assainissement de Cagnes-sur-Mer mais également des travaux d'entretien de l'ancienne station qui est restée de nombreuses années sans entretien conséquent. A cela s'ajoute une décision collective choisie durant des années de ne pas vouloir continuer à constituer une réserve en cas de dépense mais dépenser ce "magot" afin de diminuer le coût de la facture d'eau de nos concitoyens. Aujourd'hui, cette réserve étant dépensée et les dépenses d'investissement étant enclenchées, il nous a fallu prendre une décision afin d'équilibrer notre budget !  
Je ne pense pas que cette augmentation va se poursuivre en 2017 !

Questions diverses

- concernant les logements sociaux route de Cagnes, 32 logements sont prévus et seront construits avec en sous sol 32 parking, aucun en extérieur. Cela va entraîner de gros problèmes de stationnement et voisinage.

Ne pouvez vous pas intervenir?

Le maire : C'est malheureusement la loi qui, afin de ne pas augmenter le coût de construction des logements sociaux, limite le stationnement obligatoire à un par logement. Je ne peux refuser de tels permis de construire, je ne peux même pas faire de prescription.

- où en est la fibre optique :

Le maire : le déploiement de la fibre est en cours.

- la canalisation de l'eau à Léouvé a été remplacée afin de ne plus avoir d'eau sale. Rien n'a été fait chemin des Collines : comptez vous les changer ?

M. Rossi. Les habitants du Léouvé étaient fortement indisposés par une eau sale due au délabrement des tuyaux de canalisation. Ils ont donc été réparés. Je ne suis pas informé de semblables problème sur le chemin des Collines, je passerai pour contrôler.

- Chemin des Collines est en très mauvais état, c'est dangereux, pensez-vous goudronner ?

M. Rossi : effectivement, le chemin appartient pour moitié à Cagnes. Aussi nous avons convenu que dès lors que les travaux seront terminés, la remise en état de la route serait réalisée. A ce jour les travaux de canalisation d'eau étant finis, nous allons dans les meilleurs délais prévoir le goudronnage de cette route.

- Chemin des Myrtes : les containers poubelle d'habitations sis à Cagnes trainent sur la voirie, pouvez-vous intervenir ?

Oui, effectivement, nous allons intervenir pour que ces containers soient rangés.

- Chemin Léouvé/route de Cagnes cette sortie est très dangereuse car les véhicules arrivent à grande vitesse. Que pouvez-vous faire ?

M. Cavelli : nous faisons le plus souvent possible des contrôles au rond point. Cela permet de limiter vitesse et éviter diverses infractions.

M. Le maire : vos réclamations sont recevables, il faudrait modifier la sortie du Léouvé sur le rond point. Je ne vous cache pas que ça va être difficile. La route appartient à la métropole et au CD06. Cependant je vais faire une action auprès des personnes concernées en ce sens.

Nous allons également demander la présence plus régulière de la gendarmerie afin de faire respecter la vitesse.

Je vous informe que nous avons sollicité le CD06 pour la sécurisation des piétons utilisant les transports en commun qui descendaient sur la Pouchounière, il a presque deux ans : les travaux ont enfin commencé !

- une campagne est en cours sur la commune afin de faire exécuter la taille des arbres qui envahissent le domaine public. C'est long et coûteux car il y a une procédure à suivre.

- Est-il possible de faire un raccordement des eaux usées entre Bastide Rouge et Espinets ?

M. le Maire : aujourd'hui il n'est plus possible de faire d'extension du réseau.

- qu'en est-il du tracé de la ligne TGV qui devrait passer par SPDV ?

M. le maire : aujourd'hui beaucoup de discussions sont en cours mais SPDV n'est pas réellement concerné. Cependant il nous faut suivre ce dossier !

- Il y a des eaux pluviales qui déposent de la boue devant une propriété sur Peyrelong. M. Rossi dit qu'il va passer voir

- M. le maire rappelle ou informe de la mise en fonction du nouveau site de la mairie et appelle nos concitoyens à le consulter.

M. le chef de la police informe qu'il y aurait eu 3 cambriolages et tentatives. C'est peu.

Certainement grâce au bon fonctionnement des voisins vigilants.

Il rappelle l'existence de OTV (Opération Tranquillité Vacances) consistant à signaler son absence à la police afin qu'elle passe plus régulièrement devant votre domicile.

- Il y a toujours le problème du terrain au Léouvé qui est utilisé par les gitans afin de se soulager et peut être même plus.

Il s'agit d'un terrain privé sur lequel il faut peut-être envisager une procédure d'expropriation!